

Publictionnaire

Dictionnaire encyclopédique et critique des Publics

Langue de bois

Alice Krieg-Planque

Référence électronique

Alice Krieg-Planque, Langue de bois. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 12 septembre 2017. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/langue-de-bois/>.

Le *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* est un dictionnaire collaboratif en ligne sous la responsabilité du Centre de recherche sur les médiations (Crem, Université de Lorraine) ayant pour ambition de clarifier la terminologie et le profit heuristique des concepts relatifs à la notion de public et aux méthodes d'analyse des publics pour en proposer une cartographie critique et encyclopédique.

Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/>

Cette notice est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 3.0 France.

Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/> ou écrivez à Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.



Langue de bois

La « langue de bois », un objet caractérisé par les sentiments rhétoriques qu'il suscite

Pour les linguistes, il n'est pas certain qu'il existe quelque chose qui s'appellerait la « langue de bois » (comme il existe des verbes préfixés en *re-*, ou des mots bisyllabiques) : en effet, on ne dispose pas de critère linguistique univoque qui permettrait de délimiter des énoncés en « langue de bois ». En revanche, il est clair qu'il existe des situations où certains publics identifient certains énoncés comme relevant de ce que ces publics eux-mêmes vont qualifier de *langue de bois*. Autrement dit, la « langue de bois » existe bel et bien dans le sentiment rhétorique commun. Ne serait-ce qu'à ce titre, elle retient tout l'intérêt des linguistes et des analystes du discours, dans le cadre plus général de l'étude de l'expression du sentiment linguistique, lequel peut porter sur le changement linguistique (par exemple quand un locuteur commente un mot comme étant « nouveau » [Lecolle, 2012]), ou sur le figement (par exemple quand un locuteur commente une expression comme étant « toute faite » [Krieg-Planque, 2013b]).

Si l'on observe en détail ce que des locuteurs entendent par « langue de bois » (Jacquy, 2016), on relève certaines récurrences. Ainsi, dans le sentiment rhétorique commun, les caractéristiques les mieux partagées de la « langue de bois » portent sur sa finalité et sur ses effets. Du côté de sa finalité, la « langue de bois » est perçue comme visant à tromper, manipuler, dissimuler, travestir, faire diversion... Concernant ses effets, elle est perçue comme inhibant la contradiction : particulièrement caractéristique des discours institutionnels (Krieg-Planque, Oger, 2010), elle endort et aliène. À tous ces égards, la « langue de bois » apparaît comme une pratique langagière jugée négativement, et qu'il conviendrait de dénoncer. On ne revendique d'ailleurs généralement pas le fait d'avoir soi-même recours à la « langue de bois », sauf à s'en excuser et justifier (« alors là je vais devoir faire un peu de langue de bois »).

Dans l'étude distributionnelle qu'il a menée sur *langue de bois*, Bert Peeters (2013) montre que ce syntagme qualifie toujours péjorativement les discours qu'il désigne. Marqué par une axiologie négative, *langue de bois* contribue ainsi à porter des jugements sur la langue, sur ses usages et/ou sur ses utilisateurs : le terme *langue de bois* participe à la disqualification des discours d'autrui, à l'instar de *politiquement correct* (Savatovsky, 2011) et de *novlangue* (Krieg-Planque, 2012), avec lequel il partage d'ailleurs de nombreuses caractéristiques, au point d'en être parfois posé comme synonyme.

La « langue de bois » s'opposerait au « parler vrai », au « parler cash », au « franc-parler », et à différents types de paroles marqués par l'authenticité, l'honnêteté, la sincérité (lesquelles reviendraient justement à s'exprimer « sans langue de bois »). Dans les représentations sociales, la « langue de bois » se rattache, à l'opposé d'une parole authentique, à diverses pratiques de préfabrication des discours mises au service de la propagande, des relations publiques, de la communication politique et publique, et qui se réalisent dans des genres de discours qui présentent un caractère « prêt à l'emploi », tels que les « argumentaires » (Krieg-Planque, 2013a) ou les « éléments de langage » (Krieg-Planque, Oger, 2017).

Les définitions de *langue de bois* rencontrées dans des dictionnaires de langue rendent globalement compte des propriétés que nous venons de souligner (dimension péjorative, caractère dissimulateur, visée propagandiste, préfabrication...). C'est le cas par exemple ici :

boisson. — PÉJ. *Langue de bois* : langage figé de la propagande politique ; PAR EXT. façon de s'exprimer qui abonde en formules figées et en stéréotypes non compromettants (opposé à *franc-parler*). — FAM. *Chèque en bois*, sans provision.

Figure 1. *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2004, entrée « bois ».
(photographie : A. Krieg-Planque)

Quand des linguistes envisagent la « langue de bois » : un terme du métalangage ordinaire

Précisément parce qu'elle sert à porter des jugements sur les discours d'autrui, la notion même de « langue de bois » pose des problèmes pour un usage scientifique. Elle mérite donc d'être mise à distance et questionnée.

Un premier point de cette déconstruction concerne la question du statut de la « langue de bois » comme objet langagier, compte tenu de ce qualificatif de *langue* qu'elle porte. Les linguistes ont amplement souligné la complexité et les enjeux des frontières entre *langage*, *langue*, *discours* et *parole*. Or, dans les emplois de *langue de bois*, cette délimitation n'apparaît pas clairement : la « langue de bois » est prise dans une intéressante tension entre « langue » et « discours ».

Dès lors qu'on s'intéresse aux représentations langagières, on doit prendre particulièrement au sérieux le fait que les mots ne sont jamais neutres : dans le cas présent, on ne peut pas négliger le fait que l'expression *langue de bois*, en français, contient le mot *langue*. À cet égard, *langue de bois* apparaît comme un glossonyme (c'est-à-dire un nom de langue, comme *espagnol* ou *hindi*). Or, dans les représentations spontanées, les langues sont souvent perçues comme des systèmes fermés, des codes distincts les uns des autres, qui pourraient faire l'objet de traductions mais pas d'intercompréhension. De telles représentations sont certes discutées par les linguistes, qui constatent que les langues communiquent entre elles (emprunts de mots étrangers, influence des structures grammaticales...). Malgré cela, l'analyste doit prendre acte du fait que la représentation de la langue comme système fermé tend à faire de la « langue de bois » un ensemble clos sur lui-même. Quant à celles et ceux qui parlent cette « langue de bois », ils sont donnés à voir comme des locuteurs d'une autre « langue », appartenant à un monde à part, un groupe spécifique ne pouvant pas nécessairement communiquer avec d'autres groupes. Indirectement, les accusations de pratiquer la « langue de bois » peuvent ainsi contribuer à dessiner les contours de différents publics bien distincts, placés dans des situations d'incompréhension ou d'incommunicabilité (« les élites », « les hommes politiques », « les technocrates », « les managers ».../« le peuple », « les gens », « la population », « les salariés »...).

Mais, sous un autre aspect, il est clair pour un linguiste que ce que désigne *langue de bois* correspond à du discours, et non pas à de la langue : les faits auxquels *langue de bois* renvoie sont toujours reliés à des usages d'une langue donnée. Pour s'en convaincre, on peut par exemple observer la multitude des livres grand public du type *Petit dictionnaire de la langue de bois* qui foisonnent au rayon « actualité politique » des librairies, et qui sont en général signés par des essayistes, des journalistes, des personnalités politiques... (Quelques exemples de ce type de livre : Linyer, 1995 ; Mercury, 2000 ; Pierre-Adolphe, Chapuy, 2000 ; O. Clodong, N. Clodong, 2006 ; Paré, 2006 ; Chosson, 2007 ; Maris, 2008 ; Delporte, 2009 ; Guilleron, 2010 ; Nicolaï, 2017). On remarque alors que sont identifiés comme relevant de la « langue de bois » : des figures de style, des jargons, des formules discursives, des unités phraséologiques, des termes techniques et spécialisés, des emprunts à l'anglais, des sigles, parfois même de simples « phrases célèbres ». Bref, il s'agit toujours d'usages spécifiques de

la langue, dans des situations et des contextes particuliers, ce qui, en fait, caractérise tout à fait le discours. Pour le linguiste, il peut être cohérent aussi de relier ces pratiques à des publics, mais de manière différente : les personnes qui parlent la « langue de bois » ne sont alors pas tant des groupes spécifiques, que l'on pourrait essentialiser, que des locuteurs pris dans des situations (genres de discours, types d'interactions...), et qui de ce simple fait mobilisent une certaine façon de s'exprimer.

Cette première étape de dénaturalisation de la « langue de bois » étant explicitée, il reste à identifier le sort qu'un linguiste pourrait faire à cette notion. On peut considérer que le plus sûr statut à accorder à la « langue de bois », c'est en quelque sorte de réduire celle-ci au nom qu'elle porte : *langue de bois* se ramène alors à un terme métalinguistique, susceptible de participer à l'étude du métalangage ordinaire relatif aux codes et aux parlers en contexte sociopolitique. Formulé un peu autrement, on peut dire que le linguiste, comme scientifique, ne cherche pas à savoir ce qu'est la « langue de bois », mais à saisir ce que différents publics (militants politiques ou associatifs, journalistes, commentateurs...) entendent à travers ce terme. Partant de cette considération, le linguiste peut ensuite chercher à comprendre les intuitions que le terme *langue de bois* permet aux locuteurs de formuler, les propriétés du discours qu'il les aide à repérer, les jugements sur la langue et sur les discours qu'il leur donne l'occasion d'exprimer, etc.

En considérant ainsi que *langue de bois* doit avant tout être appréhendé comme un terme métalinguistique comportant le lexème *langue*, et non pas comme un ensemble de traits stylistiques ou linguistiques objectivables, on fait écho à une suggestion avancée par Patrick Sériot en 1986. En effet, à cette date, Patrick Sériot invitait à abandonner d'emblée l'idée d'une description – vaine et hasardeuse, au demeurant, d'après lui – de la « langue de bois », pour préférer étudier le sentiment rhétorique spontané rattaché à cet objet. Le conditionnel et l'italique soulignent bien le propos de Patrick Sériot (*ibid.* : 7-8) :

« Il y aurait, en URSS et dans les pays socialistes, quelque chose comme une *langue*. Une langue particulière, à nulle autre pareille : la langue du pouvoir. Et cette langue serait reconnaissable, identifiable en tant que langue, si l'on en croit de très nombreuses études, tant soviétiques qu'étrangères. Cette langue, dite “langue de bois”, “langue soviétique”, posséderait un ensemble de caractéristiques. [...] C'est cette idée prégnante de la langue que nous voulons d'abord interroger. Qu'est-ce que cela veut dire, au juste, que la “langue de bois” est une langue ? Quelle vision de la langue et de son fonctionnement est impliquée par cette affirmation ? Quelle conception du sujet parlant ou de la communauté linguistique y est à l'œuvre ? »

Cette considération de Patrick Sériot, chercheur dont les travaux sur le sujet ont marqué (Sériot, 1982 ; Sériot, 1986 ; Fiala, Pineira, Sériot, 1989), permet un déplacement épistémologique important : dès lors qu'on l'envisage avant tout comme un terme métalinguistique ordinaire relatif aux codes et aux parlers, *langue de bois* devient un objet d'étude pour l'analyse du discours, et non plus un objet d'indignation morale, de déploration puriste, de plainte ou de consternation, comme c'est souvent le cas sur la scène publique. Son analyse vient alors enrichir la réflexion sur l'image des langues, aux côtés de travaux qui portent sur l'image des langues naturelles, telles que le français (Siouffi, 2010), le romani (Canut, 2011) ou le breton (Morvan, 2017), et aux côtés de travaux qui portent sur l'image des discours dénommés à travers ce qui s'apparente à des glossonymes, tels que *petit nègre* (Amedegnato, Sramski, 2003), *novlangue* (Krieg-Planque, 2012), *franglais*, ou encore *globish*.

Ce déplacement épistémologique consistant à déconstruire l'idée de « langue de bois » étant opéré, et la « langue de bois » étant ramenée assez modestement à un terme du métalangage ordinaire, il devient plus aisé de saisir à quoi le syntagme renvoie.

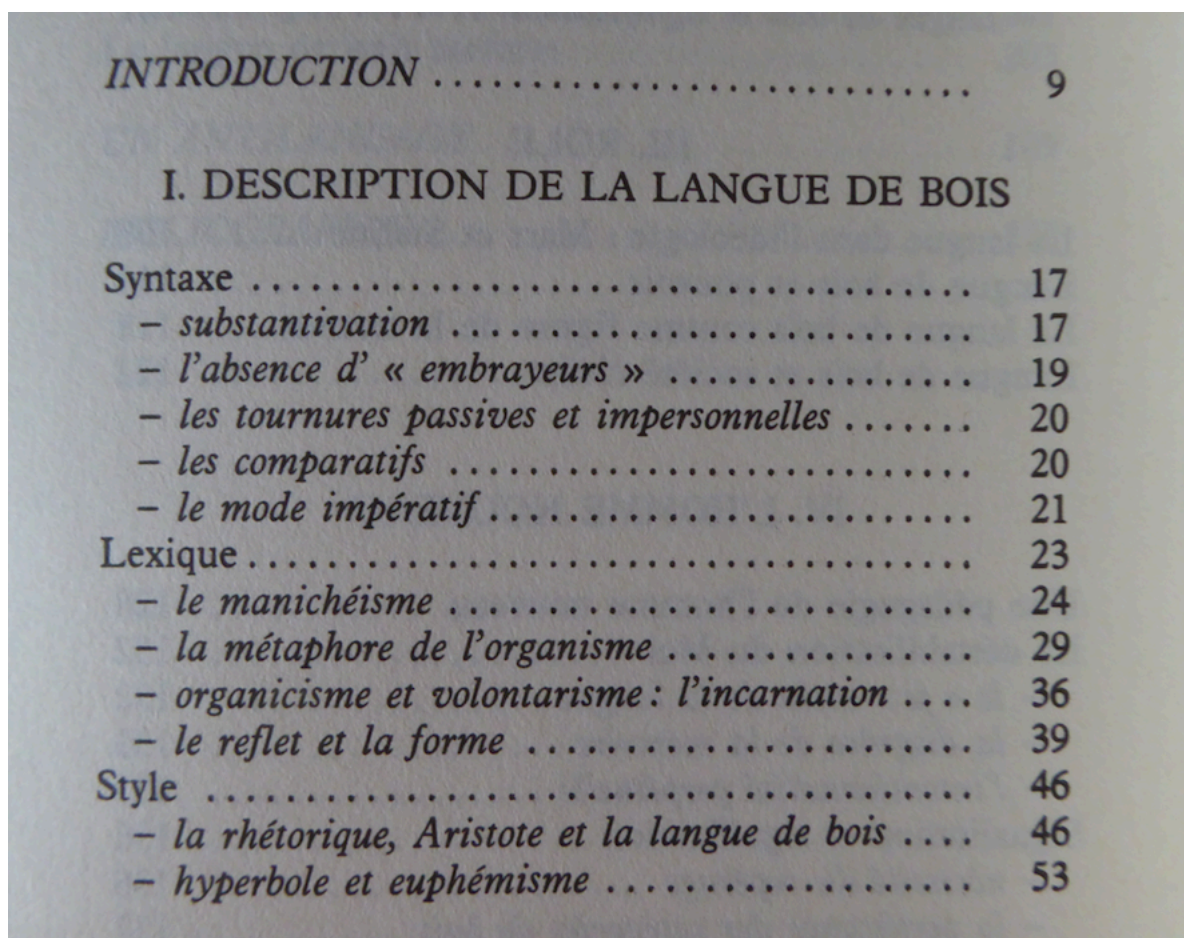
Quand des locuteurs s'emploient à repérer les marques de la « langue de bois » : procédés, formules, figures, et types de langue de bois

Le terme *langue de bois* sert à désigner une grande diversité d'énoncés, toujours dans des contextes bien spécifiques, et du point de vue de certains publics. Dans l'une des vidéos didactiques qu'il consacre à la « langue de bois », Le Stagirite (internaute qui propose des analyses du discours critiques à destination du grand public) conclut ceci, après avoir distingué différentes manifestations privilégiées de la « langue de bois » (tournures passives, nominalisations, présupposés, euphémismes...) : « Ces éléments se combinent en situation sans que l'on puisse vraiment en dégager des critères pour reconnaître infailliblement la langue de bois. » (Le Stagirite, « LDB #9 - Le pouvoir des mots - Spécial langue de bois », ajouté sur YouTube le 4 avril 2017, durée 42'21'', à 22'06''. Consulté le 3 septembre 2018. Accès :

https://www.youtube.com/watch?v=ZR_9szJKAPU&index=4&list=PL1CxKW7vr3VV1WueM9GgZM49A4jQGQ5AJ).

Le Stagirite reconnaît ainsi le caractère difficilement objectivable de la « langue de bois », tout en repérant un certain nombre de traits qui lui sont associés. Cette question des « marqueurs » est, de fait, une préoccupation centrale pour les locuteurs qui se penchent sur le sujet.

Le premier ouvrage consacré à la « langue de bois » (Thom, 1987), et qui reste fréquemment cité, établit une liste de traits de la « langue de bois » répartis en trois ensembles (syntaxique, lexical et stylistique), comme le montre la table des matières de l'ouvrage :



INTRODUCTION	9
I. DESCRIPTION DE LA LANGUE DE BOIS	
Syntaxe	17
– <i>substantivation</i>	17
– <i>l'absence d' « embrayeurs »</i>	19
– <i>les tournures passives et impersonnelles</i>	20
– <i>les comparatifs</i>	20
– <i>le mode impératif</i>	21
Lexique	23
– <i>le manichéisme</i>	24
– <i>la métaphore de l'organisme</i>	29
– <i>organicisme et volontarisme : l'incarnation</i>	36
– <i>le reflet et la forme</i>	39
Style	46
– <i>la rhétorique, Aristote et la langue de bois</i>	46
– <i>hyperbole et euphémisme</i>	53

Figure 2. Extrait de la table des matières de l'ouvrage de Françoise Thom, 1987, *La Langue de bois*, Paris, Julliard, p. 223. (photographie : A. Krieg-Planque)

La « langue de bois » étudiée dans cet ouvrage par l'historienne est, conformément aux acceptions des années 1980, celle du pouvoir communiste au service de l'idéologie marxiste-léniniste (et non pas, comme le précise bien Françoise Thom, la langue de la rhétorique des politiques occidentaux d'alors).

Une trentaine d'années plus tard, un collectif militant d'éducation populaire édite un *Livret d'animation* destiné à accompagner un « Atelier de désintoxication de la langue de bois » (voir Krieg-Planque, à paraître ; Krieg-Planque, 2018). Cette fois-ci, c'est bien la rhétorique des politiques occidentaux qui est visée, en particulier en tant qu'elle relaie l'idéologie capitaliste néolibérale. La partie de l'atelier qui consiste à « récolter les perles de la langue de bois » identifie un certain nombre de figures et de procédés supposés caractéristiques :

Atelier partie 1 :	
récolter les perles de la langue de bois	9
Les sigles	10
Les anglicismes	11
Les euphémismes	12
Les hyperboles	14
Les pléonasmes	14
Les oxymores	16
Les technicisateurs	17
Les concepts opérationnels	18
Et tant d'autres catégories...	18

Figure 3. Quatrième de couverture de « Le livret d'animation de désintoxication de la langue de bois » (34 p.), Le Contrepied, 2016, *Animer un atelier de désintoxication de la langue de bois*, Saint-Germain-sur-Ille. Coffret en diffusion non commerciale (photographie : A. Krieg-Planque)

Comme on le constate, d'une époque à l'autre (années 1980, années 2010) et d'un contexte à l'autre (discours communiste, discours néolibéral), l'hyperbole et l'euphémisme restent des figures perçues comme inhérentes à la « langue de bois » : par-delà les idéologies qui sont dénoncées, et par-delà les types de publics qui expriment leur sentiment rhétorique, la question du rapport du discours au réel (dire *plus* que le réel dans l'hyperbole, dire *moins* que le réel dans l'euphémisme) est centrale dans les représentations sur la « langue de bois ». De fait, cette question engage, profondément, une réflexion sur le mensonge, la dissimulation, la tromperie, thématiques qui sont toujours plus ou moins explicitement évoquées dès lors qu'il est question de *langue de bois*.

Si certains commentateurs mettent l'accent sur les procédés de la « langue de bois », d'autres s'emploient à spécifier de supposés types de « langue de bois ». Plus encore que les locuteurs précédents, ils tendent à réifier la « langue de bois », dont ils typologisent des « sortes » ou dont ils identifient des sous-espèces. François-Bernard Huyghe (1991), qui croit pouvoir discerner une « langue de coton » qui serait aux sociétés postmodernes ce que la « langue de bois » était aux sociétés communistes, s'inscrit dans ce cadre. De leur côté, pour étayer leurs prestations, des professionnels du conseil en communication établissent parfois des typologies, telle que celle-ci, proposée par une conseillère en expertise sémiologique :

Voici donc les 4 types de langue de bois que vous pouvez trouver :

- La langue de chêne : la plus alambiquées et administratives.
- La langue d'acier : la plus distanciée et analytique.
- La langue de coton : la plus enrobeuse et mielleuse.
- La langue de verre : la plus laconique et sloganisée.



Figure 4. Extrait de capture d'écran du site web [analysedulangage.com](http://www.analysedulangage.com). Accès : <http://www.analysedulangage.com/index.php/langue-de-bois/>. Consulté le 12 août 2018.

Scindée en sous-catégories fondées sur des critères pour le moins hétérogènes, la « langue de bois » perd ici ce qui lui restait de consistance comme notion. Mais elle renforce son importance dans la formation du sentiment rhétorique (ici comme langue rigide, creuse, consensuelle...).

Produire des discours en « langue de bois » pour mettre à distance des situations de communication et des façons de s'exprimer

Comme nous l'avons vu, la « langue de bois » est avant tout un objet de jugement : elle serait une « langue » faite pour manipuler, dissimuler, tromper, etc. Dès lors, on ne s'étonnera pas qu'elle fasse l'objet de critiques et de méfiance, et que certains acteurs sociaux s'emploient à la tourner en dérision, et plus profondément à en décrypter les mécanismes. De telles mises à distance peuvent relever d'une activité plutôt ludique, ou s'inscrire dans une perspective émancipatrice de transformation sociale. L'une n'est jamais très loin de l'autre, d'ailleurs, compte tenu du potentiel de subversion que recèlent l'humour, l'ironie, la parodie.

Sur un ton humoristique, un sketch diffusé au milieu des années 2000 parodie ainsi une émission de télévision sous le titre *Syndrome. L'hebdo des maladies rares*, consacrée à « L'énarquite aiguë, ou syndrome de la langue de bois ». Conçu par Canal+, ce sketch met en scène un dénommé Michel Blanquet, artisan boucher rue de Matignon à Paris, dont la pathologie est de ne pas parvenir à s'exprimer autrement qu'en « langue de bois ». Par exemple, à son épouse qui lui propose simplement du lait au petit-déjeuner, il répond :

« Avant de vous répondre, j'aimerais rappeler les chiffres. Notre ménage consomme en moyenne 2 à 3 litres de lait par semaine, ce qui, mis en parallèle avec la baisse de notre pouvoir d'achat, est une hérésie complète. » (Voir la suite sur la vidéo : *Syndrome. L'hebdo des maladies rares*, « L'énarquite aiguë, ou syndrome de la langue de bois », Canal+, 2005, mis en ligne sur Dailymotion, durée 4'54''. Accès : <https://www.dailymotion.com/video/x3e6z9>).

Dans une perspective d'éducation populaire, l'« Atelier de désintoxication de la langue de bois » propose plusieurs exercices consistant à rédiger en « langue de bois ». Cette pratique permet aux participant·e·s tout à la fois de mieux comprendre les modes de fabrication de cette façon de s'exprimer, et de s'en moquer. Par exemple, l'un de ces exercices, appelé « Les lettres », consiste à s'emparer de différents genres de textes, pour les produire en « langue de bois » :

La lettre d'amour ou de rupture amoureuse en langue de bois a donné de très belles productions, le *ridiculum vitae* (dire vraiment ce qu'on a fait de sa vie) est également libérateur, la non-candidature spontanée offre de beaux moments, ainsi qu'une lettre de refus suite à une candidature... Ce peut aussi être l'occasion de rédiger son apostasie (renoncement au baptême chrétien) ou bien de rédiger un courrier

Figure 5. « Le livret d'animation de désintoxication de la langue de bois » (34 p.), Le Contrepied, 2016, *Animer un atelier de désintoxication de la langue de bois*, Saint-Germain-sur-Ille, pp. 28-29. Coffret en diffusion non commerciale (photographie : A. Krieg-Planque)

Mais la pratique la plus remarquable de critique de la « langue de bois » est très certainement le générateur automatique d'énoncés : le générateur automatique de « langue de bois » suggère que, si l'on peut créer de manière artificielle une telle façon de s'exprimer, c'est bien l'indice que celle-ci n'a ni valeur ni signification. Le grand intérêt du générateur est qu'il constitue tout à la fois un moyen de produire un discours en « langue de bois », et un instrument qui affiche au grand jour certains des mécanismes permettant de s'exprimer dans cette « langue ». Il en résulte un sentiment de prouesse, mais aussi une forme de jubilation, que l'on peut expliquer par le fait que l'effet de fascination se déporte de la figure du producteur de « langue de bois » (dont le public subit les énoncés manipulateurs) à celle du parodieur de « langue de bois » (lequel semble maîtriser les ressorts de cette « langue », dont il reporte ainsi sur lui-même la force magique).

Dans un extrait devenu célèbre de sa « conférence gesticulée » de 2007 (extrait qui circule notamment sous le titre « Franck Lepage : la langue de bois décryptée avec humour ! »), le militant d'éducation populaire Franck Lepage donne à voir la façon dont la combinaison d'unités lexicales en nombre limité (*diagnostic partagé, lien social, proximité...*) permet de produire des propos convenus (accès : <https://www.youtube.com/watch?v=oNJo-E4MEk8>). Depuis plusieurs années, dans cette même veine émancipatrice, Émilie Jacquy anime en Belgique des « Ateliers de désintoxication anti-langue de bois » (appelés aussi « Atelier Novlangue : désintox anti-langue de bois » ou « Café Novlangue »). L'un des livrets témoignant de cette expérience rend compte de l'exercice qui consiste à générer des énoncés en « langue de bois » au moyen d'unités prédéterminées, rappelant le jeu surréaliste du « cadavre exquis » :

Qu'on la vaillle au non,	Il est clair
BNP Paribas	Michel 1 ^{er}
Solutionner	OPERATIONNALISE
l'inflation	le redressement fiscal
AVEC VIGUEUR ET FERMETÉ	Avec empathie

Figures 6 et 6bis. Extraits du livret « Repères anti-langue de bois à l'usage des désintoxiqués » (10 p.), Centre de jeunes Taboo et JOC (Jeunes organisés et combatifs), 2015, Charleroi, Belgique, p. 5 et 6 (source : <http://cjtaboo.be/wp-content/uploads/2015/03/La-novlangue-pour-les-nuls-1.pdf>)

D'autres générateurs se présentent sous la forme d'un tableau, dans lequel chaque colonne (axe paradigmatique) correspond à certains types de constituants, tandis que chaque ligne (axe syntagmatique) présente une possibilité de combinatoire. Pour produire des énoncés en « langue de bois », il ne reste plus à l'utilisateur·trice qu'à commuter des unités à l'intérieur d'un même paradigme. Certains de ces tableaux intègrent une dimension rhétorique (comme, ci-dessous, la formulation conventionnelle d'ouverture « Mesdames, messieurs ») :



ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

COURS DE LANGUE DE BOIS

Commencez par la case en haut à gauche, puis enchaînez avec n'importe quelle case en colonne 2, puis avec n'importe laquelle en 3, puis n'importe laquelle en 4 et revenez ensuite où bon vous semble en colonne 1 pour enchaîner au hasard...

Mais surtout, n'oubliez pas d'y mettre l'intonation et la force de conviction...

1	2	3	4
Mesdames, messieurs,	la conjoncture actuelle	doit s'intégrer à la finalisation globale	d'un processus allant vers plus d'égalité.
Je reste fondamentalement persuadé que	la situation d'exclusion que certains d'entre vous connaissent	oblige à la prise en compte encore plus effective	d'un avenir s'orientant vers plus de progrès et plus de justice.
Dès lors, sachez que je me battraï pour faire admettre que	l'acuité des problèmes de la vie quotidienne	interpelle le citoyen que je suis et nous oblige tous à aller de l'avant dans la voie	d'une restructuration dans laquelle chacun pourra enfin retrouver sa dignité.
Par ailleurs, c'est en toute connaissance de cause que je peux affirmer aujourd'hui que	la volonté farouche de sortir notre pays de la crise	a pour conséquence obligatoire l'urgente nécessité	d'une valorisation sans concession de nos caractères spécifiques.
Je tiens à vous dire ici ma détermination sans faille pour clamer haut et fort que	l'effort prioritaire en faveur du statut précaire des exclus	conforte mon désir incontestable d'aller dans le sens	d'un plan correspondant véritablement aux exigences légitimes de chacun.
J'ai depuis longtemps (ai-je besoin de vous le rappeler ?), défendu l'idée que	le particularisme dû à notre histoire unique	doit nous amener au choix réellement impératif	de solutions rapides correspondant aux grands axes sociaux prioritaires.
Et c'est en toute conscience que je déclare avec conviction que	l'aspiration plus que légitime de chacun au progrès social	doit prendre en compte les préoccupations de la population de base dans l'élaboration	d'un programme plus humain, plus fraternel et plus juste.
Et ce n'est certainement pas vous, mes chers compatriotes, qui me contredirez si je vous dis que	la nécessité de répondre à votre inquiétude journalière, que vous soyez jeunes ou âgés,	entraîne une mission somme toute des plus exaltantes pour moi : l'élaboration	d'un projet porteur de véritables espoirs, notamment pour les plus démunis.

Ermisse M.A.E.

Figure 7. « Cours de langue de bois ». Ce document circule depuis de nombreuses années sous différents noms, sur différents sites web et réseaux sociaux. Le logo « Marianne » et la mention de l'École nationale d'administration sont bien entendu usurpés. Ici, le document est téléchargé depuis le site <http://g-langue-de-bois.fr>, « Le site qui permet de générer tout type de contenu », 13 août 2018 (source : http://g-langue-de-bois.fr/politique/langue_bois.pdf)

Les générateurs informatisés de « langue de bois », disponibles en nombre sur internet depuis le développement de ce que l'on appelle le web participatif (« Pipotrons », « Enatronics »...), reposent sur le même principe algorithmique. Ils portent souvent sur les discours politiques (parfois confondus avec des discours d'énarques, notamment compte tenu de la forte circulation du document précédemment cité), mais visent parfois aussi les langues de spécialité ou les jargons, comme ici dans ce qui se présente comme un exercice d'autodérision d'un professionnel du marketing :



Figure 8. Serge-Henri Saint-Michel, « Savoir optimiser sa langue de bois marketing » Marketing-professionnel.fr (source : capture d'écran A. Krieg-Planque, 13 août 2018, <http://www.marketing-professionnel.fr/parole-expert/generateur-aleatoire-langue-de-bois-marketing-201608.html>)

Par-delà leur diversité, ces générateurs consistent à mettre l'accent sur le caractère tout à la fois préfabriqué, prévisible, vide et conventionnel (et par là supposé insincère) des énoncés produits en « langue de bois ». Partant de l'intuition que la « langue de bois » s'appuie sur différents phénomènes de figement (Perrin, 2013), tels que formules figées, stéréotypes langagiers, expressions phraséologiques, etc., ils remettent en cause les supposés effets d'autorité de la « langue de bois » en déstabilisant son caractère prévisible (Krieg-Planque, 2015). La production de discours en « langue de bois » apparaît ici, dans le registre plus général des pratiques parodiques, comme un puissant instrument de critique et de subversion.

Une expression qui conserve les traces de ses origines et prend place dans un vaste réseau de termes métalinguistiques

À travers son fonctionnement contemporain, tel que nous venons de le décrire, le terme *langue de bois* garde la mémoire de ses origines. En effet, lorsqu'il apparaît en langue française à la toute fin des années 1970, le terme est une traduction du russe « *dubovyi jazyk* » (*langue de chêne*) et/ou du polonais « *dretwa mowa* » (*langue figée*), formulations qui sont utilisées par des opposants aux régimes des pays de l'Est pour désigner les discours des dirigeants de ces pays (Martinez, 1981 ; Hausmann, 1986 ; Fiala, Pineira, Sériot, 1989 ; Steiner, 2002 ; Nowicki, Oustinoff, Chartier, 2010). Dès ses départs, *langue de bois* est donc destiné à disqualifier des façons de s'exprimer, lesquelles sont désignées autant par leurs formes que par leurs visées manipulatrices. La question du ressenti lié au discours est donc présente dès les débuts de l'histoire du mot.

Comme on l'entrevoit, le terme *langue de bois* est affecté d'une certaine contingence, ce qui encourage d'ailleurs encore la démarche de déconstruction évoquée plus haut. Le terme *langue de bois* ne trouve d'ailleurs pas nécessairement de traduction terme à terme dans différentes langues. La langue allemande hésite entre « *Phrasendrescherei* », « *Betonsprache* » et « *Holzsprache* ». L'Espagnol parle de « *palabrería* », de « *rodéos* », de « *discurso acartonado* », ou passe par des périphrases plus ou moins adaptées (« *jergua política* », « *retórica vacía* »). En italien, les expressions les plus proches seraient peut-être « *linguaggio burocratico* » et « *politichese* », ou une périphrase telle que « *parlare per frasi*

fatte ». Quant à l'anglais, il offre de nombreux termes, dont aucun n'est vraiment approchant (« *doublespeak* », « *waffle* », « *officialese* », « *wooden language* », « *stonewalling* »...). Dans ces flottements, le terme *langue de bois* s'apparente là encore au terme orwellien « *newspeak* », dont les traductions en français varient (le *novlangue*, la *novlangue*, le *néoparler*...). Pour cette raison au moins, le terme *langue de bois* ne doit pas être considéré isolément, mais en relation avec d'autres termes qui, en langue française mais aussi dans d'autres langues, permettent à différents publics engagés dans une critique des discours politiques et institutionnels de caractériser, à leur manière, des types de prises de parole ou des façons de parler. La variabilité des traductions, la présence ou non d'équivalents, etc., montre bien la relativité du terme *langue de bois*, et son lien étroit avec des contextes et des publics situés, et avec la question générale du jugement sur la langue et sur les discours.

Bibliographie

- Amedegnato S., Sramski S., 2003, *Parlez-vous petit nègre ? Enquête sur une expression épilinguistique*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Canut C., 2011, « La langue romani : une fiction historique », *Langage et société*, 136, pp. 55-80. Accès : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2011-2.htm>.
- Chosson M., 2007, *Parlez-vous la langue de bois ? Petit traité de manipulation à l'usage des innocents*, Paris, Points.
- Clodong O., Clodong N., 2006, *Politiques et langue de bois*, Paris, Eyrolles.
- Delporte C., 2009, *Une histoire de la langue de bois*, Paris, Flammarion.
- Fiala P., Pineira C., Sériot P., coords, 1989, « Langues de bois ? », *Mots. Les langages du politique*, 21. Accès : <https://journals.openedition.org/mots/persee-290687>.
- Guilleron G., 2010, *Langue de bois. Décryptage irrévérencieux du politiquement correct et des dessous de la langue*, Paris, Éd. First.
- Hausmann F. J., 1986, « Langue de bois. Étude sur la naissance d'un néologisme », pp. 91-102, in : Barrera-Vidal A. et al., dirs, *Französische Sprachlehre und bon usage. Festschrift für Hans-Wilhelm Klein zum 75. Geburtstag*, Munich, Hüber.
- Huyghe F.-B., 1991, *La Langue de coton*, Paris, R. Laffont.
- Jacquy É., 2016, *La Langue de bois en politique. Analyse de discours et focus group à l'échelon fédéral en Belgique*, mémoire de master en politique économique et sociale, Université Catholique de Louvain (UCL), Faculté des Sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO). Accès : <https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-fopes/documents/memoires-en-ligne/M%C3%A9moire%20Emilie%20Jacquy%20-%20La%20langue%20de%20bois%20en%20politique1.pdf>.
- Krieg-Planque A., 2012, « La “novlangue” : une langue imaginaire au service de la critique du “discours autre” », pp. 69-83, in : Branca-Rosoff S. et al., *L'Hétérogène à l'œuvre dans la langue et les discours. Hommage à Jacqueline Authier-Revuz*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Krieg-Planque A., 2013a, « Un discours sur prescription : les “argumentaires” des partis politiques comme éléments de cadrage de la parole », *Argumentation et analyse du discours*, 10. Accès : <https://journals.openedition.org/aad/1438>.
- Krieg-Planque A., 2013b, « Le traitement du “figement” par des locuteurs ordinaires : le sentiment linguistique d’“expression toute faite” dans des contextes de critique du discours

politique », *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, 159-160, pp. 189-203. Accès : <https://journals.openedition.org/pratiques/2904>.

Krieg-Planque A., 2015, « Construire et déconstruire l'autorité en discours. Le figement discursif et subversion », *Mots. Les langages du politique*, 107, pp. 115-132.

Krieg-Planque A., 2018, « Les instruments de la critique politique et sociale comme objets pour l'étude des idéologies langagières. L'exemple d'un "Atelier de désintoxication de la langue de bois" », *Circula. Revue d'idéologies linguistiques*, 7, pp. 29-50. Accès : <http://circula.recherche.usherbrooke.ca/numero-7/>.

Krieg-Planque A., à paraître, « Des représentations sur la langue et sur la variation. Comment un collectif militant d'éducation populaire évoque-t-il la "langue de bois" ? », *Cahiers de Linguistique*.

Krieg-Planque A., Oger C., 2010, « Discours institutionnels. Perspectives pour les sciences de la communication », *Mots. Les langages du politique*, 94, pp. 91-96. Accès : <https://journals.openedition.org/mots/19870>.

Krieg-Planque A., Oger C., 2017, « Éléments de langage », *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Accès : <http://publictionnaire.humanum.fr/notice/elements-de-langage>.

Lecolle M., 2012, « Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et "air du temps" », *Diachroniques*, 2, pp. 59-80.

Linÿer G., 1995, *Dictionnaire de la langue de bois en politique. Pour ne pas voter idiot*, Paris, Éd. Les Belles Lettres.

Maris B., 2008, *Petits principes de langue de bois économique*, Rosny-sous-Bois, Bréal.

Martinez L., 1981, « La "langue de bois" soviétique », *Commentaire*, 16, pp. 506-515.

Mercury Th., 2000, *Petit lexique de la langue de bois. De quelques concepts et faux repères*, Paris, Éd. L'Harmattan.

Morvan M., 2017, *Définir la « langue bretonne ». Discours concurrentiels d'origination et d'identification dans les paratextes des dictionnaires bretons*, thèse de doctorat en sciences du langage, Université Paris 5-Descartes.

Nicolai R., 2017, *Langue de bois et politiquement correct*, s.l., UPPR.

Nowicki J., Oustinoff M., Chartier A.-M., 2010, coords, « Les Langues de bois », *Hermès. La Revue*, 58. Accès : <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/37365>.

Paré J., 2006, *Le Code des tics. Guide de la langue de bois, du jargon, des clichés et des tics tendance dans le monde du journalisme, de la politique et de la publicité*, Montréal, Éd. Le Boréal.

Peeters B., 2013, « La langue de bois : un pèlerinage ethnolexicographique », pp. 196-210, in : Marillaud P., Gauthier R., dirs, 2013, *La Mauvaise parole. 33^e colloque d'Albi, Langages et signification*, Toulouse, CALS-CPST.

Perrin L., coord., 2013, « Le figement en débat », *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, 159-160.

Pierre-Adolphe Ph., Chapuy S., 2000, *La Langue de bois. Mode d'emploi*, Genève, Éd. La Sirène.

Savatovsky D., 2011, « Le *politiquement correct* : un nominalisme paradoxal », pp. 93-109, in : Branca-Rosoff S. et al., éd., *Langue commune et changements de normes*, Paris, H. Champion.

Sériot P., 1982, « Langue de bois et discours de vent », pp. 5-39, in : *Essais sur le discours soviétique*, 2, Grenoble, Université de Grenoble III.

Sériot P., 1986, « La langue de bois et son double. Une analyse des analyses du discours politique soviétique », *Langage et société*, 35, pp. 7-32. Accès : https://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1986_num_35_1_2045.

Siouffi G., 2010, *Le Génie de la langue française. Études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique*, Paris, H. Champion.

Steiner B., 2002, « De la langue de bois à la langue de coton : les mots du pouvoir », pp. 193-208, in : Rist G., dir., *Les Mots du pouvoir. Sens et non-sens de la rhétorique internationale*, Paris, Presses universitaires de France.

Thom F., 1987, *La Langue de bois*, Paris, Julliard.